UGA Université Grenoble Alpes

Composante :STAPS

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année universitaire : 2024-25

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Activité physique adaptée et santé
Parcours-type : Activité Physique Adaptée et Santé
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours APA-S : Ariane Legrand
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN
Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud

Code Diplôme : BALAPA2
Code VDI :101
Code Etape : BAL3AA
Code VET :211

Date approbation Conseil composante :
Date approbation CFVU ou CSPM :
N° de version dans l'accréditation :
Formation Initiale/Formation Continue
Présentiel

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)							
								Seconde chance					Règle du Max		
								Seconde chance *(intégrée à l'évaluation initiale)*	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire *(après publication des résultats de l'évaluation initiale)*	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON
		SEMESTRE 6													
		UE 61. Handicap mental et neurocognitif - handicaps sensoriels			UEO	6	2								X
									oui	0	Ecrit 1h30	2			
									oui	0					
		UE 62. Approche motivationnelle des personnes à besoins spécifiques			UEO	3	1								X
											Ecrit 1h30	1			
		UE 63. APA aux maladies chroniques et personnes âgées			UEO	6	2								X
									oui	0	Ecrit 1h30	2			
		UE 64. Technologie de l'intervention des activités aquatiques, de combat et psychocorporellles			UEO	9	3								X
		Aquagym									dossier	1			
		Judo adapté									dossier	1			
		Psychotonie adaptée									dossier	1			
											quitus				
		UE 65. Stage en milieu professionnel, conception et analyse de son interve			UEO	*6*	2								X
									oui	0	oral	1			
											quitus				
											Ecrit - devoir	0,75			
											écrit - compte	0,25			
		Total ECTS / Semestre				*30*	10								

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

quitus UE 64: tous les étudiants doivent être passés en tant qu'intervenant en TP . Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE.
Quitus UE 65: réalisation des 200h de stage avant la date de la session 2 maximum. Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE.
Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante :STAPS Année universitaire : 2024-25

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Activité physique adaptée et santé
Parcours-type : Activité Physique Adaptée et Santé
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours APA-S : Ariane Legrand
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN
Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud

Code Diplôme : BALAPA2
Code VDI :101
Code Etape : BAL3AA
Code VET :211

Date approbation Conseil composante :
Date approbation CFVU ou CSPM :
N° de version dans l'accréditation :
Formation Initiale/Formation Continue
Présentiel

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)							
								Seconde chance					Règle du Max		
								Seconde chance *(intégrée à l'évaluation initiale)*	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire *(après publication des résultats de l'évaluation initiale)*	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON
		SEMESTRE 5													
		UE 51. Handicap moteur et sa prise en charge			UEO	6	2								X
									oui	0	Ecrit 1h30	2			
		UE 52. Maladies chroniques - approfondissement			UEO	3	1								X
											Ecrit 1h	1			
		UE 53. Inclusion			UEO	6	2								X
									oui	0	Ecrit 1h	2			
		UE 54. Technologie de l'intervention pour les publics à besoins spécifiques			UEO	9	3		oui	0					X
		Théorie de l'intervention									Ecrit 1h30	3			
		Sports collectifs													
		Gym douce									quitus				
		Manutention													
		UE 55. Création d'activités et d'entreprises en APA			UEO	3	1								X
									oui	0	dossier	1			
		UE 56. Anglais de spécialité APA			UEO	3	1								X
									oui	0	oral	1			
		Total ECTS / Semestre				30									

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

quitus UE 54: tous les étudiants doivent être passés en tant qu'intervenant en TP. Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE. Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.